

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Cabinet/ Organisme .....  
Barreau .....  
Adresse .....  
.....  
Téléphone .....  
Télécopie .....  
E-mail .....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)  
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :  
Numéro de TVA en cette qualité

BE \_\_\_\_\_ (10 chiffres)  
FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)  
LU \_\_\_\_\_ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :  
Numéro de TVA en cette qualité  
FR \_\_\_\_\_ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

## Entretiens européens

« **L'AVOCAT GARANT DES DROITS FONDAMENTAUX** »

Participation aux frais par personne : 210 € TTC\*\*

Avocat-stagiaire : 155 € TTC\*\*

Elève-avocat : 120 € TTC\*\*

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL  
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu) ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :  
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter)  
ou par paiement en ligne sur notre site [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

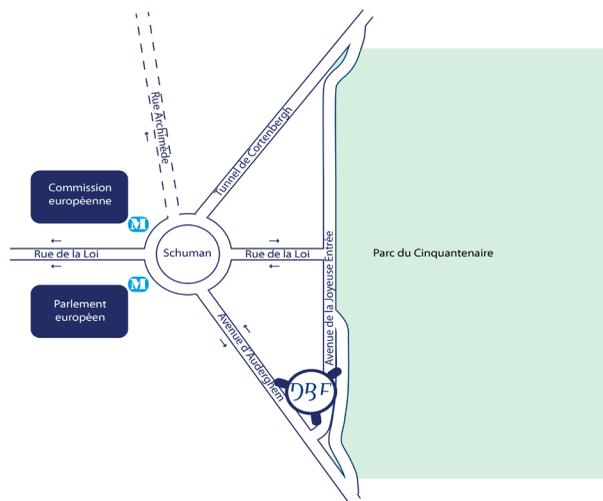
\*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

\*\*30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

## Manifestations à venir

**Vendredi 6 novembre : Entretiens européens  
Nouveau cadre juridique européen dans le secteur bancaire**

**Vendredi 4 décembre : Entretiens européens  
Les derniers développements du droit européen  
de la concurrence**



## Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles

Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77

[valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu)

[www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



ENTRETIENS EUROPEENS

**L'avocat garant des droits fondamentaux :  
la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne  
et la Convention européenne des droits de l'homme**



**Vendredi  
2 octobre  
à Bruxelles**

**Inscriptions et informations**

Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1  
1040 Bruxelles  
E-mail : [valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

L'avocat garant des droits fondamentaux :  
la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne  
et la Convention européenne des droits de l'homme

**DBF**  
Bruxelles  
Délégation des Barreaux de France

**9h15 - 9h30 : Propos introductifs, architecture européenne de la protection des droits fondamentaux depuis le Traité de Lisbonne**

**Jean Jacques FORRER**, Président de la Délégation des Barreaux de France

**Avant-propos : Richard SEDILLOT**, Avocat, Représentant Monsieur le Président du Conseil National des Barreaux

#### ATELIER 1

### LES PERSPECTIVES EUROPÉENNES DE LA PROTECTION DE LA PROFESSION D'AVOCAT

**9h30 - 10h : Accès à l'avocat, secret professionnel et confidentialité : Droits européens en construction et menaces persistantes**

**Jean Pierre BUYLE**, Ancien Bâtonnier du Barreau de Bruxelles, Vice-Président de la Commission du stage

**10h - 10h30 : Le Bâtonnier, gardien des droits de la défense**

**Pierre Olivier SUR**, Bâtonnier du Barreau de Paris

10h30 - 10h45 : Débats

10h45 - 11h : Pause-café

**11h - 11h30 : La surveillance des avocats en Europe**

**Vincent NIORE**, Avocat au Barreau de Paris, Président de l'Institut de Droit pénal du Barreau de Paris

#### ATELIER 2

### LA PLACE DE L'AVOCAT DANS LES GARANTIES PROCÉDURALES ET LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX

**11h30 - 12h : La consécration du droit d'accès à l'avocat ? Les garanties procédurales en droit pénal à l'épreuve de la Charte des droits fondamentaux et des lois de transposition**

**Pascal DURAND**, Député européen

**12h - 12h30 : Les protections procédurales du secret professionnel dans le cadre des saisies et perquisitions en matière de concurrence : respect des droits de la défense et rôle de l'avocat dès le stade de l'enquête**

**Eric MORGAN de RIVERY**, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

12h30 - 12h40 : Débats

12h40 - 14h : Pause déjeuner

#### ATELIER 3

### LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX, LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ET LEUR ARTICULATION

**14h - 15h30 : La mise en œuvre de la Charte et son articulation avec la Convention européenne des droits de l'Homme, analyse de l'avis 2/13 de la CJUE**

**Jean-Paul JACQUÉ**, ancien Directeur du Service juridique du Conseil de l'Union européenne

**Loredana TASSONE**, Avvocato au Barreau de Rome spécialisée en droits de l'homme, inscrite au Barreau de Strasbourg, Ancienne Référendaire à la Cour EDH

15h30 - 16h : Débats

**16h - 16h30 : Propos conclusifs, l'avocat aux côtés de la Commission européenne comme garant de l'Etat de droit et du respect de la Charte**

**Paul NEMITZ**, Directeur des Droits fondamentaux et citoyenneté de l'Union européenne, DG Justice, Commission européenne

